

Marine TURON-BARRERE

A Berrogain Laruns, le 21 septembre 2023

Objet : enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Je souhaite vous alerter plus particulièrement ici sur la menace qui pèse sur l'aménagement futur de la Voie Verte si le projet départemental se réalisait :

- Le projet du Conseil Départemental amputerait une partie de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mauléon-Puyoo alors que ce tracé constitue une formidable opportunité pour créer une Voie Verte, cyclable et piétonne de 8 Km entre Mauléon et Charritte-de-Bas.
Des adaptations à moindre frais, tels que la réalisation d'un simple stabilisé et l'aménagement paysager des abords, permettraient de pérenniser la future voie cyclable et piétonne, de la sécuriser et de la valoriser, de Mauléon à Charritte-de-Bas.
- La future Voie Verte figure pourtant dans plusieurs plans et schéma « vélo » dont celui porté par la région Nouvelle Aquitaine et le Département (projet « Véloroute de la Soule » de Tardets à Sauveterre).
Comprenez qui pourra !
- La création d'une Voie Verte encouragerait la mobilité douce (vélo, trottinette, marche à pied) dans les trajets domicile-travail. Cet aménagement profiterait à l'ensemble des habitant.e.s de Soule et de ses visiteurs.

Nous empruntons régulièrement cette voie pour se promener avec les enfants en marchant ou en faisant du vélo, pour faire du sport ou encore tout simplement pour prendre l'air. C'est une voie sécurisée et sécurisante pour nous, qui nous permet d'emprunter un chemin proche des habitations sans avoir à emprunter la voiture. La supprimer serait une véritable erreur tant pour les habitants que pour le territoire.

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marine TURON-BARRERE

